



I. Identification du poste

L'IDE en Hygiène Hospitalière est un(e) infirmier(ère) qui a suivi une formation et acquis un savoir dans le domaine de l'hygiène hospitalière et de la prévention du risque infectieux nosocomial.

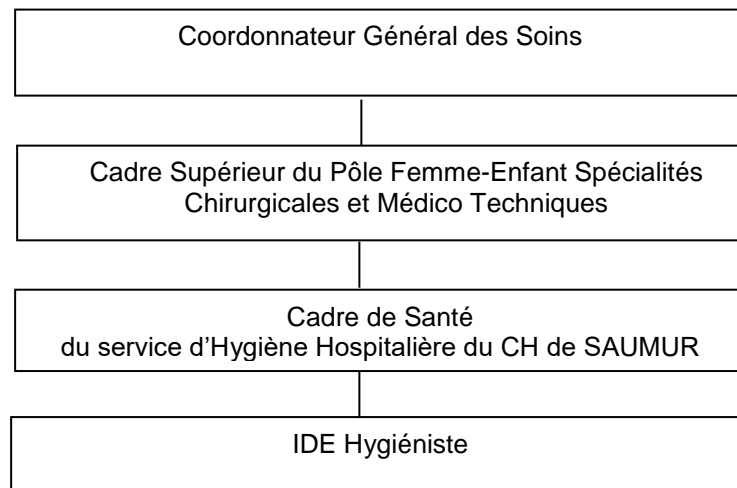
L'IDE participe au sein de l'Equipe Opérationnelle d'Hygiène à la mise en œuvre du programme annuel de lutte contre les infections nosocomiales.

II. Définition

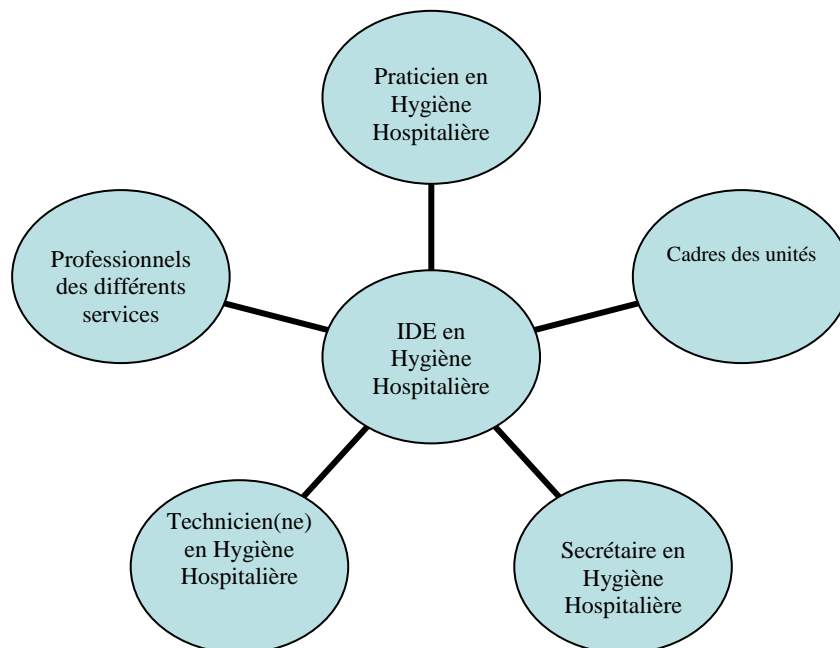
L'IDE en Hygiène à 0,5 ETP est affecté(e) sur le Centre Hospitalier de Saumur.

III. Organigramme du service

Liaisons hiérarchiques :



Liaisons fonctionnelles :



IV. Responsabilités et missions spécifiques au poste

- Conseils et expertise pour des questions dans le champ de la prévention des infections associées aux soins pour le secteur sanitaire et médico-social (EHPAD rattachés au CH de Saumur)
- Information/formation des professionnels
- Réalisations d'enquête de surveillance des IAS, d'audits
- Rédaction de protocoles de prévention du risque infectieux
- Gestion des événements infectieux inhabituels (épidémie notamment)

V. Activités liées aux missions

- Participer à l'élaboration et la mise en place des actions locales de prévention des infections associées aux soins, conformément au programme annuel du CLIN ;
- Participer aux programmes de surveillance des infections associées aux soins, enquêtes
- Elaborer et mettre à jour les procédures d'hygiène
- Assurer un accompagnement des équipes soignantes lors de la diffusion des bonnes pratiques de soins
- Concevoir des programmes pédagogiques adaptés aux publics concernés (IDE, AS et agents d'entretien, logistiques) ;
- Réaliser des actions de formations des professionnels sur l'hygiène et la prévention du risque infectieux ;
- Mettre en place les programmes et démarches d'évaluation des pratiques selon les priorités définies annuellement
- Animer le réseau interne des correspondants paramédicaux en hygiène hospitalière ;
- Gérer la survenue de cas groupés ou événements inhabituels.
- Etablir un bilan annuel des actions menées ;

VI. Qualifications et qualités requises

Qualifications requises :

- Être titulaire du Diplôme d'Etat d'Infirmier ;
- Être titulaire d'un Diplôme Universitaire d'Hygiène Hospitalière, ou à défaut s'engager à suivre cette formation ;
- Justifier de 5 ans d'expériences professionnelles en secteur sanitaire et/ou médico-social, et avoir travaillé en unité de soins au moins 3 ans ;
- Maitriser les outils informatiques (Word, Excel, Power Point) ou s'engager à suivre ces formations ;
- Identifier, analyser, évaluer et prioriser les risques relevant de son domaine ;
- Actualiser ses connaissances théoriques et techniques.

Qualités requises :

- Motivation pour la spécialité
- Sens du travail en équipe
- Pédagogie et sens de la communication, diplomatie, capacité d'écoute des différents professionnels,
- Capacité d'analyse et de synthèse ;
- Autonomie, esprit d'initiative et reporting

- Développement des projets, force de propositions ;
- Organisation et rigueur, ponctualité ;
- Adaptabilité et disponibilité

VII. Règles d'absence et de suppléance

Les congés annuels et RTT sont planifiés avec l'équipe IDE, soumis à validation du cadre de santé et validés par le cadre sup et la DSIRMT.

VIII. Les conditions de travail

- Temps de travail : 7h30 / jour
- Horaires : 8h30 – 16h45 avec pause repas de 45 minutes
- Présences :
 - Semaines paires : 3 jours (mardi, mercredi, jeudi)
 - Semaines impaires : 2 jours (mardi, mercredi)